

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Nicol et Mme Maria Kindness par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la transformation d'une grange en habitation avec surélévation sur la parcelle n° 12559, folio n° 96, zone V1, au Châble, coord. 2582560/1103195 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

Bagnes Investissements SA par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la transformation d'une grange en habitation sur la parcelle n° 12558, folio n° 96, zone V1, au Châble, coord. 2582560/1103195 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

PPE de l'immeuble "Mirador" par le bureau d'architecture Alain Burgazzoli SA pour l'agrandissement de la lucarne située sur le pan Est sur la parcelle n° 770, folio n° 3, zone T3, lieu-dit Vella d'en Haut à Verbier, coord. 2583434/1105562

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.